

Proposé par M. Crowhurst, secondé par M. Horwood, et résolu,

Que l'Exécutif de ce Congrès est instruit de conférer avec le Ministre des chemins de fer et des canaux, et de s'efforcer, conjointement avec le comité des fraternités du service de convoi, d'établir un système d'ancienneté à l'égard des employés de chemin de fer sur l'Intercolonial, donnant la préférence à la pratique et à l'ancienneté sur l'influence de parti.

Proposé par M. Henderson, secondé par M. Gibson, et résolu,

Que ce Congrès est fortement pénétré de l'urgente nécessité que le travail soit directement représenté dans nos chambres législatives, et insistent sur l'importance à ce que des candidats du travail soient mis en nomination dans tous les districts électoraux où il est possible d'assurer leur élection.

Proposé par M. Stevenson, secondé par M. Little, et résolu,

Que les membres du Comité Exécutif soient instruits de visiter les différentes organisations de travail et s'efforcent à les persuader de s'affilier à ce Congrès.

Proposé par M. Todd, secondé par M. O'Donoghue, et résolu,

Que c'est l'opinion de ce Congrès que la police régulière et la force militaire du Canada sont amplement capables et les seules forces qui devraient être reconnues comme officiers de la loi ou à son exécution, et par ceci enrégistre ses protestations les plus énergiques contre l'engagement ou l'emploi par le Gouvernement du Canada d'aucune personne ou personnes d'agir comme police ou soldat, soit dans le Klondike ou dans aucune autre partie du Canada; et que par ceci il est ordonné que copie de cette résolution soit immédiatement transmise au Secrétaire d'Etat pour le Canada.

En terminant ses travaux, le comité des Ordres du Jour et des Résolutions a l'honneur de recommander que ce Congrès enrégistre son approbation de toutes les résolutions adoptées aux sessions précédentes de ce Congrès qui ne sont pas incompatibles à celles de la présente session et dont on ne s'est pas occupé en particulier.

Respectueusement soumis,

RALPH SMITH, *President.*

R. KEYS.

T. H. FITZPATRICK.

W. J. EAGLETON.

THOS. KILLEN.

R. G. HAY.

JAMES DONNELLY.

ROBERT MACKELL.

D. J. MARSAN.

A. G. HORWOOD.

JOHN APPLETON.

D. R. GIBSON.

GEO. CROWHURST.

JOHN C. SCOTT.

M. J. CONNORS.

W. V. TODD, *Sec.*

La résolution suivante est proposée par M. March, secondé par M. Little, et adoptée unanimement.

Attendu, que pendant l'année la mort est venue réclamer un de nos plus sincère, zélé et attentif membre dans la cause du travail uni en la personne de M. H. Langevin, de Québec; et attendu, que M. Langevin a été délégué à tous les Congrès depuis sa session à Montréal en 1889, et a toujours été reconnu comme un sincère et actif membre du travail organisé, surtout dans la Province de Québec; qu'il soit donc résolu, que ce Congrès enrégistre ses plus profonds regrets au décès soudain de notre confrère; et que les sympathies de ce Congrès soient transmises à sa famille affligée de la perte d'un fils et frère bien-aimé.

Le Comité de Remerciements présente le rapport suivant :

*Aux Officiers et Membres du Congrès des Métiers et du Travail du Canada :*

Le Comité de Remerciements du Congrès des Métiers et du Travail du Canada a l'honneur de soumettre les recommandations suivantes :